

## 6.5. Une stratégie européenne sur les matières premières

Les matières premières jouent un rôle essentiel dans la compétitivité industrielle, y compris dans les secteurs développant des technologies respectueuses de l'environnement, telles que les voitures électriques et l'énergie photovoltaïque. S'appuyant sur de précédentes initiatives, la Commission européenne a proposé un ensemble d'actions visant à améliorer l'accès de l'UE aux matières premières d'un point de vue concurrentiel, social et environnemental.

Les matières premières et les produits de base constituent la sève de l'industrie européenne. Pourtant, la volatilité croissante de leurs prix et de leurs approvisionnements peut occasionner d'importantes fluctuations des coûts pour les producteurs, qui se répercutent ensuite sur les prix à la consommation.

Ce problème se manifeste alors même que l'industrie européenne est confrontée à une concurrence de plus en plus forte sur le marché mondial. En réalité, cette volatilité est aussi due à l'évolution de l'offre et de la demande de ressources primaires au niveau mondial, caractérisée par une forte augmentation de la demande provenant de puissances économiques émergentes comme la Chine, qui est déjà le plus grand consommateur de métaux dans le monde. Quand on sait que, dans l'UE, près de 14 % des emplois (30 millions) relèvent d'entreprises qui dépendent de matières premières minérales, on comprend qu'il n'est pas temps de se reposer sur ses lauriers.

Par ailleurs, ce défi semble voué à demeurer d'actualité. Un rapport d'experts publié l'an dernier, dans le cadre d'une initiative de l'UE, a analysé la situation de 41 minerais et métaux, et en a recensé 14 comme étant «essentiels» (**l'antimoine, le béryllium, le cobalt, le spath fluor, le gallium, le germanium, le graphite, l'indium, le magnésium, le niobium, les métaux du groupe du platine, les terres rares, le tantale et le tungstène**).

Afin de relever les défis posés par les matières premières, la Commission européenne a récemment publié une communication présentant un ensemble d'actions stratégiques visant à garantir à l'industrie européenne un accès efficace et sûr aux ressources dans les années à venir. En ce qui concerne les matières premières, les principaux éléments de cette stratégie consistent à :

- mettre régulièrement à jour la liste des matières premières essentielles (voir plus haut) déjà recensées par la Commission européenne;
- suivre l'évolution de l'accès aux matières premières essentielles afin de définir des actions prioritaires;
- renforcer la stratégie commerciale européenne relative aux matières premières et mener une «diplomatie des matières premières»;
- instaurer avec les pays africains une coopération bilatérale sur les matières premières, axée sur la promotion de la bonne gouvernance, les investissements, ainsi que sur les connaissances et compétences en géologie;
- améliorer le cadre réglementaire afin de garantir une extraction durable dans l'UE;
- favoriser une utilisation efficace des ressources et promouvoir le recyclage;
- encourager la recherche et l'innovation à tous les stades de la chaîne de valorisation, de l'extraction à la substitution, en passant par la transformation, le recyclage et l'efficacité de ressources.

La nouvelle communication propose également un programme ambitieux visant à renforcer l'intégrité et la transparence des marchés des instruments dérivés sur les matières premières.

### **Une croissance durable et inclusive**

La stratégie Europe 2020, composée de sept initiatives phares, est le plan directeur de l'UE pour promouvoir une croissance intelligente, durable et inclusive au cours de la prochaine décennie. Les matières premières occupent une place importante dans deux de ces initiatives, «Une politique industrielle intégrée à l'ère de la mondialisation» et «Une Europe efficace dans l'utilisation des ressources», qui rassemblent et relient des politiques qui se renforcent mutuellement en vue d'atteindre les principaux objectifs généraux.

S'inscrivant dans ce cadre stratégique, la récente communication sur les produits de base et les matières premières s'appuie sur les résultats de l'initiative «matières premières», lancée par la Commission européenne en 2008 afin de garantir que l'industrie et les entreprises européennes ne soient pas désavantagées par rapport à celles des pays riches en ressources. Cette initiative propose des mesures dans trois domaines, lesquels ont été confirmés et intégrés dans la stratégie Europe 2020: garantir un accès équitable aux matières premières sur les marchés internationaux; améliorer les conditions d'extraction en Europe; et promouvoir le recyclage et l'utilisation efficace des ressources.

Parallèlement à cela, l'évolution récente des marchés des produits de base montre que les prix pratiqués sur les marchés dérivés et les marchés physiques peuvent être corrélés de multiples façons. C'est pourquoi le document présente une vision stratégique intégrée pour les produits de base et les matières premières.

«Afin de sécuriser l'approvisionnement des entreprises européennes en matières premières pour les prochaines années, il convient d'associer cette politique aux réformes que nous menons au niveau du cadre réglementaire des marchés financiers», a déclaré le président de la Commission européenne, José Manuel Barroso. «Une meilleure compréhension de la synergie qui les unit permettra de garantir l'adéquation, parcimonieuse en ressources, entre l'offre et la demande de produits de base et de matières premières, contribuant par là même à une croissance durable au sein de l'Union européenne.»

### **La diplomatie des matières premières**

L'Europe doit préserver et améliorer son accès aux matières premières des pays tiers. Cependant, elle entend le faire de manière équitable, en créant des situations bénéfiques pour toutes les parties. Cet objectif peut être atteint grâce à ce que la Commission européenne appelle une «diplomatie des matières premières», qui consiste à favoriser la bonne gouvernance, les droits de l'homme, la résolution des conflits, la non-prolifération et la stabilité régionale dans les pays riches en ressources.

Des actions dans ce sens ont déjà été lancées dans le cadre de l'initiative sur les matières premières. Par exemple, la Commission de l'Union africaine (CUA) et la Commission européenne ont convenu de travailler ensemble sur la gouvernance, les infrastructures et les connaissances pratiques et théoriques en géologie. L'Afrique possède un important potentiel qui n'est pas pleinement exploité. Lors des discussions menées à Addis-Abeba en juin 2010, Antonio Tajani, vice-président de la Commission européenne chargé de l'industrie et de l'entrepreneuriat, a déclaré: « il existe de nombreux points de rencontre entre les aspects du développement extérieur exposés dans notre initiative sur les matières premières et les aspects du développement économique présentés dans l'initiative 'Africa Mining Vision'. »

L'UE a encouragé la bonne gouvernance dans le cadre du dixième Fonds européen de développement (FED), tandis que le Fonds fiduciaire UE Afrique pour les infrastructures a financé des études géologiques visant à permettre aux pays riches en ressources de mieux connaître leurs propres richesses minérales.

L'UE contribue également à améliorer le climat d'investissement en finançant des projets visant à accroître la transparence des revenus dans les industries extractives.

#### » **Contact**

Unité «Métaux, minéraux, matières premières»  
Direction générale des entreprises et de l'industrie  
[entr-metals-minerals-raw-materials@ec.europa.eu](mailto:entr-metals-minerals-raw-materials@ec.europa.eu)  
[www.ec.europa.eu/enterprise/policies/raw-materials/index-fr.htm](http://www.ec.europa.eu/enterprise/policies/raw-materials/index-fr.htm)

Magazine ENTREPRISES & INDUSTRIE N° 10 – Mai 2011